

# LE COMPOSTAGE SUR SITE : QUELS AVANTAGES ?

- ✓ Conformité avec la réglementation
- ✓ Valorisation dans votre RSE dans les objectifs environnementaux et sociaux (insertion professionnelle)
- ✓ Gestion confiée à des professionnels
- ✓ Potentiel gain financier
- ✓ Pratiques durables quotidiennes et implication des collaborateurs



**A partir du 1er janvier 2024, la réglementation oblige les entreprises et les collectivités, émettrices de biodéchets, à trier et gérer leurs biodéchets en vue de leur valorisation.**

**Nous sommes là pour vous aider à les valoriser sur votre site.**



**CONTACTEZ NOUS !**

**Anne Bignolas**

anne.bignolas@lescycloposteurs.fr  
06 07 18 88 39

**Pascal Corniquet**

p.corniquet@oie-45.com  
07 78 11 51 09



## VOTRE SOLUTION GLOBALE DE TRI ET DE VALORISATION DES BIODÉCHETS



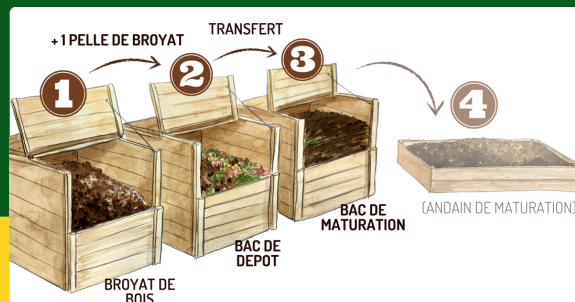


# UNE SOLUTION ? LE COMPOSTAGE SUR SITE

## UN SERVICE 2 EN 1

### Biodéchêts : de quoi parle t'on ?

Ce sont les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant par exemple des restaurants et des cantines.



La mise en place du compostage vise à générer un environnement approprié au développement d'un écosystème naturel de décomposition sur un cycle de 3 mois.

### SENSIBILISATION COMMUNICATION



#### ACTION DANS L'ENTREPRISE

Nous présentons la démarche de valorisation des biodéchêts à vos collaborateurs lors d'actions de sensibilisation.



#### DU DÉCHÊT AU COMPOST

Le compost obtenu peut être utilisé dans les espaces verts du site ou offert au personnel.

### INSTALLATION ENTRETIEN

Nous installons des bacs de compostage professionnels de qualité et en quantité. Nous intervenons toutes les semaines pour réaliser le mélange, le transvasement, l'apport de broyats de bois et d'eau selon les besoins pour une décomposition optimale sans odeurs désagréables.